54ème CONGRES DE L'UASF
27 – 30 avril 2012
Clermont-Ferrand

BULLETIN DE RESERVATION HOTELIERE

*A retourner **avant le 30 Mars 2012** à*

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES
Place de la Victoire - 63000 Clermont-Ferrand
☎ : 04.73.98.65.00 - 🖷 : 04.73.98.64.98
congres-tourisme@clermont-fd.com

Remplir un bulletin par chambre réservée, en lettres capitales

Mme Mlle M. NOM ..... Prénom……..

Association d'appartenance……

Adresse……

Code Postal.....……Ville……

☎…….....……🖷……E.mail……..……

RESERVATION HOTELIERE

Veuillez cocher le type de chambre souhaité et vos dates de séjour
(pour toute demande de nuit supplémentaire, veuillez contacter directement l'Office de Tourisme et des Congrès)

Type de chambre : 1 grand lit (1 personne)
1 grand lit (2 personnes)
2 lits (2 personnes)

Les nuits des : vendredi 27 avril
samedi 28 avril
dimanche 29 avril

HOTELS RESERVES POUR LE CONGRES UASF
A proximité immédiate de la salle G. Conchon
Tarifs par nuit incluant la chambre et les petits déjeuners

HOTELS	Tarifs 1 Personne	Tarifs 2 Personnes	ARRHES A REGLER (7,50 € de frais de dossier inclus)
Hôtel **OCEANIA*****/****	**120 €**	**130 €**	**127,50 €**
Hôtel **HOLIDAY INN*****	**75 €**	**89 €**	**82,50 €**
Hôtel **BALLADINS CENTRE****	**45 €**	**68 €**	**52,50 €**
MONTANT A REGLER(1) **Solde à régler sur place directement à l'hôtel, déduction faite des arrhes versées**			**……€**

*(1) Ne pas multiplier les arrhes par le nombre de nuits réservées **à l'hôtel***

REGLEMENT

par chèque libellé en Euros compensable en France, à l'ordre de «Office de Tourisme et des Congrès»
par carte de crédit CB, Visa, Mastercard, Eurocard. J'autorise l'Office de Tourisme et des Congrès à débiter ma carte de crédit :

N° !__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__!__! date d'expiration !__!__!__!__!

Veuillez indiquer votre cryptogramme visuel, les 3 derniers chiffres apparaissant sur le panneau signature au verso de votre carte bancaire

!__!__!__! pour un montant de .....€

A ..... Le ..... Signature :

CONDITIONS GENERALES

► **Seules les demandes d'hébergement accompagnées du règlement, seront prises en considération**.
Vous recevrez une confirmation de réservation mentionnant les coordonnées exactes de l'hôtel et accusant réception de votre règlement.
► **Passé le 30/03/2012**, les demandes de réservation ne seront satisfaites que dans la mesure des disponibilités hôtelières. Les demandes de réservation seront traitées par ordre d'arrivée.
► Seules les **annulations** parvenues à l'Office de Tourisme et des Congrès au plus tard le **12/04/2012** autoriseront le remboursement du montant réglé, déduction faite de **7,50 € de frais de dossier**. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

► **En cas d'arrivée tardive, nous vous remercions de prévenir l'hôtel.**

*En application de **l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978** relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que*
1 - Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires. Elles sont destinées à « L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES » et ses partenaires hôteliers, dans le seul but d'organiser l'hébergement à l'occasion des manifestations qui se déroulent sur l'AGGLOMERATION CLERMONTOISE.
2 - Les personnes sur lesquelles des informations nominatives ont été recueillies dans ce questionnaire, ont le droit d'en obtenir communication et d'en exiger, le cas échéant, la rectification.
L'Office de Tourisme et des Congrès de Clermont-Ferrand est un organisme local de tourisme qui, dans le cadre de la loi du 13 juillet 1992, peut assurer la réservation et la vente de tous types de prestations de loisirs et d'accueil d'intérêt général conformément à ses statuts (autorisation préfectorale n° **AU 063 98 0001). Il est souscripteur d'une assurance de responsabilité civile professionnelle auprès de la SMACL – 141, avenue Salvador-Allende, 79031 Niort Cedex 9 – et dispose d'une garantie financière auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne, 63 rue Montlosier, 63961 Clermont-Ferrand Cedex 9. Il est garanti pour tout sinistre engageant sa responsabilité ainsi que celle de ses membres.**
TVA intracommunautaire : FR 79 339 185 225. n° SIRET : 339 185.225.000.28. Code APE : 9499Z